

ce trafic, avait engagé la montre volée par Henri D. Il a été vivement réprimandé par M. le Président.

M. J. Bayard a été condamné à un mois de prison et 500 francs d'amende, pour fraude de spili-tueux, et deux mois de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion.

EXPOSITION D'ART INDUSTRIEL

Le ministre de l'Instruction publique a bien voulu mettre à la disposition de M. le maître Lillie, une somme de 500 fr. à convertir en médailles d'argent de 1re classe, le conseil général 1000 fr., la Chambre de commerce, 1000 fr., la société des sciences et arts, 1000 fr., la société industrielle 1000 fr. et la société des architectes du département du Nord, 200 fr.

EXPOSITION DES ART INDUSTRIELLES DE LILLE

Liste officielle et définitive des récompenses (Suite)

Section des tissus et tentures
Hors concours comme membre du Jury
J. Casse, tissus damassés, rideaux et velours.

Diplôme d'honneur
Agache fils, tissus lin-sol.

Rappel de médaille d'or
H. W. Choquet, mouettes de Tourcoing, tapis d'Aubusson, Nore, Jercieux et Mesure, papiers filigranés.

Médaille d'or
Le Page de Paep, dentelles de Grammont.

Médailles de vermeil
David, rideaux guipure; Antonin Guisein, tulle soie et coton.

Médailles d'argent
Dubreuil, papiers peints; Govaere, une mise en carte; Montel, tapis de feilletin; Richard, papiers filigranés.

Médailles de bronze
Malvina Baisieux, panneau brodé; Delesalle, papiers peints; Piettre, passementeries cousues; Babin, reliures artistiques; Gobert, Incrustation.

Mention honorable
Mme Delaplace-Duquesnoy, travaux au crochet.

Section de l'Orfèvrerie et de la Bijouterie
Hors concours comme membre du jury
Téger, bijoux divers.

Diplôme d'honneur
Boucheron, bijoux et objets d'arts.

Rapports de médailles d'or
Bourdiel, bijoux; Robin, bijoux; Duron, bijoux.

Médaille d'or
Debut et Coulon, bijoux.

Médailles de vermeil
Boin, bijouterie; Maire, gravures sur montres; Penet, gravures.

Médailles d'argent
Potter, émaux; Jean, bijouterie; Drouot, bijouterie.

Médailles de bronze
Diens et Lathod; Leuz; Bédal, émaux; Collet; Willemer, gravures.

Mention honorable
Herber-Barry.

Section des divers
Hors concours comme membres du jury
Fumière, sculptures, Bruxelles; Van Isendict, peintre décorateur, Bruxelles.

Diplôme d'honneur
L. Daniel, impressions artistiques.

Rapports de médailles d'or
Hubert, gravures; Ducier, impressions chromolithographiques.

Médailles d'or
Ecoles académiques, dessins, sculptures; Desclée et Cie, impressions artistiques; Leblan, dessins d'architecture; Vandenberg, id.

Médailles de vermeil
Arents, gravures; Ley, id.; Delahy Petit, photographies en couleur; Imprimerie Marcelline, chromolithographies; Sorlet, héliographe; Vandenberg, chromolithographies.

Médailles d'argent
Bouvy, Bricbaud; Mile Constance de Saint-Amour; Desautour; Mme Dupont.

Médailles de bronze
Ecole supérieure de dessin de Cousoire; Ecole primaire supérieure de garçons de Lille; Ecole supérieure et professionnelle d'Haubourdin; Geruyt frères; Institut Fénelon; Pensionnat des Maristes de la rue des Stations; Pensionnat Gombert; Sienkiewicz; Gravures; Van Catsein, dessin de dentelles.

Médailles de bronze
Bosquillon, de sentille, bois, gravures; Faure, photographies; Grand, id.; Houper; Masson; Referscheidt et Sophie; Waroux.

Mention honorable
Mallard, photographies; Bassac; Lehague; Candell; Lafée, dessins en cheveux.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS
Marie Roussel, rue d'Alain Fort, 52, à 10 heures.

MARIAGES
Louis Scamès, 3 ans 4 mois, rue du Mont-Alexis.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

NAISSANCES
7 juin, Marie Vandenberghe, à la Croix-Boirie.

MARIAGES
Marie Vandenberghe, à la Croix-Boirie.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. - AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix, dans le Memorial de Lille et dans la Gazette de Tourcoing

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du Journal engagent l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix.

Une question à l'Administration municipale au sujet des concerts du Square Notre-Dame.

On écrivait ainsi l'inconvénient d'être gênés par 20 ou 300 enfants venant courir et jouer dans le jardin à une heure où ils seraient assurément beaucoup mieux dans leur lit.

Belgique

Les élections législatives, qui doivent avoir lieu en Belgique le 13 juin prochain pour le renouvellement de la moitié du Sénat et de la Chambre, sont menées avec vigueur et habileté par les catholiques. Nous formons les vœux les plus sincères pour leur succès.

Bruxelles. - GRAND ACCIDENT AU CHEMIN DE FER DE L'EMPHOIRE. - Mercredi matin, vers 9 heures, le train de voyageurs n° 3701, partant de la gare du Chemin de fer de l'Emphoire, a rencontré, à une centaine de mètres de la station, à la courbe du pont-voieduc, le train de marchandises n° 100, qui se dirigeait vers la gare de l'Emphoire. Les deux trains s'étaient en collision, et les deux trains furent lancés à très petite vitesse, puisque le conducteur était à peine en marche et que le premier train se dirigeait vers la gare de l'Emphoire pour entrer en gare, le choc n'en fut pas moins épouvantable. Un wagon du train parti de la gare, et plein à peu près de voyageurs, avait été forcé d'entrer par le hourd d'une voiture également remplie de voyageurs. Les deux trains, train prenant l'autre pour ainsi dire en écharpe.

On comprend le désarroi qui s'ensuivit, la panique des uns, les cris d'épouvante des autres, les empoisonnements, les évanouissements, etc. La voie était encombrée de débris, et cela au moment où l'on attendait l'arrivée du train spécial ramenant le flot de son chateau d'Ardenne.

M. François, chef de station à la gare d'Intel, était accouru avec tout le personnel disponible sur le lieu de l'accident. Il ne dit rien de blessés, les plus grièvement blessés furent immédiatement transportés dans les bureaux de la gare, où ils reçurent les premiers soins les plus urgents de MM. les médecins de l'Administration des chemins de fer de l'Etat. Des secours furent envoyés à la gare de l'Emphoire.

Parmi les blessés se trouvaient: le machiniste Dausant, du train 708, ayant une épaule droite fracturée; le conducteur de la machine Brasseur, atteint d'une double fracture à la jambe, les deux chefs-gardes Deneef et Visbran, grièvement blessés.

Le machiniste Dausant a pu être reconduit à son domicile, tandis que le garde Brasseur dut être transporté à l'hôpital Saint-Jean.

Quand les voyageurs furent arrivés, se trouvaient des femmes venant de la Hulpe et qui avaient recueilli des contusions et des blessures mineures graves, ils purent quitter tranquillement la gare et rentrer en ville après avoir reçu seulement les soins que réclamait leur état.

On craignait de ceus-ci sur la voie publique, avant la fin de l'après-midi, ce qui fut évité par la contribution de donner à l'accident des proportions de plus en plus exagérées par le bruit public. Une demi-heure après l'accident, on annonça l'arrivée du train royal, qui dut s'arrêter au signal à quelque distance de la gare, de la gare de l'Etat. Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

Le Roi descendit du train avec son aide de camp, M. le comte d'Outramont, adjudant du palais, et se rendit immédiatement dans les bureaux de la gare, pour y visiter les blessés et leur faire remettre des secours.

réunion, présidée par M. Capoul, était très nombreuse. Le but d'offrir une couronne à Garibaldi, a produit la somme de 800 francs.

Le télégramme de condoléances adressé à Menotti Garibaldi, exprimant les remerciements à la Chambre, a été lu par le Président de la Chambre, et la Préfecture et le Conseil municipal ont adressé leur félicitation.

La réunion s'est séparée à minuit.

Rome, 7 juin. Voici le texte du télégramme adressé par le Roi Humbert à Menotti Garibaldi: «Le Roi et sa famille ont été profondément affectés par la mort de votre illustre père et ont été très touchés de la douleur que vous lui avez fait éprouver. Le Roi et sa famille ont été profondément affectés par la mort de votre illustre père et ont été très touchés de la douleur que vous lui avez fait éprouver. Le Roi et sa famille ont été profondément affectés par la mort de votre illustre père et ont été très touchés de la douleur que vous lui avez fait éprouver.»

«Mon père m'a enseigné dès ma première jeunesse à honorer Garibaldi et les vertus du citoyen et du soldat. «L'épave de ses glorieux exploits, j'eus pour lui l'affection la plus profonde, la reconnaissance et l'admiration la plus grande. «Ces sentiments et le souvenir de ceux témoignés par le brave général à moi et à ma famille, me font sentir doublement le caractère de cette perte irréparable. «M'associant à la suprême douleur du peuple italien et de toute la famille du Roi, je vous prie d'être auprès des vôtres l'interprète des très-vives condoléances que je partage avec la nation tout entière.»

Maddalena, 7 juin. Suivant le désir de Garibaldi, la crémation de son cadavre sera faite avec des bois odoriférants. Cette cérémonie restera fixée à demain. Le visage restera découvert et sera tourné vers l'Orient. Le mode de crémation est peu démocratique.

La commission chargée de l'examen du projet de loi réglementant le régime des maisons d'aliénés a adopté la proposition Drumel tendant à modifier les termes des articles 1er et 2e qui concernent la mise en liberté des aliénés. Le maximum de l'amende sera de 10,000 francs.

Le budget des cultes. Paris, 8 h. 10 m. soir. La commission du budget a entendu M. Humbert, ministre des cultes, qui a exposé toute réduction dans le budget des cultes. La commission a néanmoins maintenu une réduction de 900,000 francs.

La commission des Concordats. Paris, 8 h. 10 m. soir. La commission des concordats a entendu M. Humbert, ministre des cultes, qui a exposé toute réduction dans le budget des cultes. La commission a néanmoins maintenu une réduction de 900,000 francs.

Les troubles du Quartier-Latin. M. Gerville-Réaube et un certain nombre d'autres députés déposeront demain sur le bureau de la Chambre une proposition de loi ayant pour objet d'amnistier les personnes impliquées dans les événements du quartier Latin.

Article unique. — Amnistie est accordée aux personnes compromises dans les événements récents du quartier Latin, tant à celles qui ont pris part à ces événements qu'à celles qui ont été recherchées par les tribunaux pour des faits se rattachant à ces événements.

Le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts vient d'adresser aux recteurs une circulaire où il les informe que, par arrêté du 3 juin, il a fixé au mercredi 12 juillet l'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de licence dans les Facultés des sciences et des lettres.

Elections législatives. Les collèges électoraux de Civray et de la 2e circonscription de Poitiers sont convoqués pour le 2 juillet, à l'effet d'élire chacun un député.

Charles Lullier en prison. Hier, Charles Lullier s'est constitué prisonnier. Il doit purger les deux mois de prison auxquels il est condamné par le tribunal correctionnel de Poitiers. Il a été écroué à Sainte-Pélagie, où il suivra le traitement des détenus ordinaires.

Mort d'un député. On annonce la mort de M. Viatier, député républicain de la 3e circonscription de la Seine. M. Viatier avait été élu au 21 avril de l'année dernière, en remplacement de M. Pâtissier.

Un nouveau journal bonapartiste. Un journal politique et quotidien, à 10 cent., qui représentera spécialement une politique attitudinaire au point de vue bonapartiste, pour titre: «Le Patriote français», publiera un numéro spécimen dans quelques jours.

L'ambassadeur d'Italie à Paris. La Correspondance politique confirme la nouvelle que le chevalier Nigra, ambassadeur d'Italie à Saint-Pétersbourg, a refusé l'ambassade de Paris, désirant rester à son poste en Italie.

Echange de bons procédés séparates. MM. Borriglione et Chiris, le premier député, le second, sénateur des Alpes-Maritimes, viennent de conclure un accord séparé, en vertu duquel le produit sera consacré à élever à Nice une statue à Garibaldi.

L'affaire du Quartier Latin au Conseil Municipal. Paris, 7 juin. M. Camesseca assistera aujourd'hui à la séance du Conseil municipal pour y répondre à l'interpellation relative aux troubles du quartier Latin.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Au Sénat. LES COLLISIONS EN MER. Paris, 2 heures 10. La commission relative aux accidents et collisions en mer, sous la présidence de M. de la Porte, a entendu le rapport de M. de la Porte, ministre de la marine au sujet de la question de juridiction à laquelle devront être soumis les cas.

LES COMPTES DE LA DÉPENSE NATIONALE. La commission des finances du Sénat, après avoir approuvé un rapport de M. Gouin tendant à l'adoption de crédits, a approuvé le rapport de M. Fave, tendant à l'adoption du projet de loi relatif à la liquidation des comptes de l'exercice 1885.

M. Lambert Sainte-Croix a fait observer que cette question regardait plutôt une commission spéciale. M. Gouin a répondu que le Sénat, en envoyant le projet de loi, n'avait pas eu d'autre intention que de donner son avis sur le projet.

L'interpellation sur les affaires égyptiennes. Paris, 7 juin, 8 h. 15 m. soir. Le droit du Sénat a décidé d'ajourner à plus tard son interpellation sur les affaires d'Egypte, mais elle provoquera un débat approfondi sur les demandes de crédits destinées à parer aux dépenses qu'entraînera la réorganisation de la Tunisie.

La guerre au clergé. Paris, 7 juin. La commission du Concordat a adopté l'article suivant: «Les évêques et autres ecclésiastiques salariés par l'Etat ne pourront toucher leurs traitements que sur la production d'un certificat de résidence qui sera délivré aux évêques et aux membres du clergé par le préfet, et aux autres, par le maire, sur la production de leur acte de naissance. Le certificat ne pourra être délivré si, au cours du semestre, il s'est produit une absence d'un mois sans autorisation gouvernementale ou sans congé régulier. «En cas de refus de ce cas, il y aura lieu de proportionnelle du traitement.»

L'assimilation des Collèges communaux aux Lycées. Paris, 7 juin, 10 h. 10 m. soir. M. Zevort, directeur de l'enseignement secondaire, a été entendu au cours d'un rapport sur les collèges communaux. M. Zevort a déclaré que pour organiser l'enseignement conformément au nouveau programme arrêté par le conseil supérieur de l'Instruction publique, il faudrait créer mille collèges.

Les obsèques de Garibaldi. La Maddalena, 8 juin. L'encadrement est étonnant. Les bateaux à vapeur relâchent ici de petits bateaux trans portant les voyageurs à Capraera.

Un notari a reçu très courtoisement les correspondants de journaux, mais il a refusé tout d'abord de laisser voir le corps de son père. Seuls les docteurs Prandina et Bizzoni ont été admis.

Aujourd'hui, les représentants de la presse ont pu visiter la chambre mortuaire, tout encombrée de fleurs. Elle est rasée telle qu'elle était au moment du décès. Garibaldi est étendu sur le petit lit de fer. La tête très élevée et très éclairée, fait face à la grande fenêtre qui regarde la mer. La figure est calme; les membres sont d'une maigreur inimaginable.

Le certificat de décès constate qu'une paralysie du pharynx a occasionné la mort. Demain, les invités de Rome arriveront au nombre de 720. Le duc de Gênes représentant le roi, Zanardelli, ministre de la justice, Ferrero, ministre de la guerre, représentant le pape.

Les vapeurs seront accompagnés par quatre cuirassés. On attend MM. Ranc et Lockroy. Impossible de rester à Capraera. Il faut retourner à la Maddalena pour manger, coucher et se reposer.

Le retour est difficile, le vent est violent et le télégraphe encombré malgré son nombreux personnel. La femme et les jeunes enfants du général sont malades.

On croit que le corps sera inhumé et non pas brûlé. Le gouvernement a manifesté le désir qu'il en fut ainsi et qu'il fut déposé au Capitole.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier) Séance du 8 juin 1882

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

BROUITS DE COULOIRS. Les couloirs ne présentent aucune animation.

LA SÉANCE. La séance est ouverte à 2 heures.

ELOGE DE M. VINATIER. M. le président Brisson fait l'éloge funèbre de M. Vinatier, député de Moulins.

INCOMPATIBILITÉ PARLEMENTAIRE. M. Raspail dépose une proposition ayant pour but de rendre incompatible l'exercice des fonctions publiques avec le mandat de député.

Il déclare que sa proposition a déjà été déposée à la fin de la précédente législature. Il s'est produit depuis de tels scandales financiers, dans lesquels figurent un sénateur et un député, qu'il importe que le Parlement ne soit composé que de citoyens intègres. (Applaudissements.)

Les soldats égyptiens qui depuis quelque temps avaient été concentrés sur le bord du canal de Suez pour empêcher la contrebande de la poudre, ont été envoyés au dépôt.

La République Française dit que si la mission de Derwisch-pacha échoue il faut immédiatement un acte énergique qui fasse rentrer dans nos mains la direction des affaires d'Egypte.

Les traités de commerce franco-italiens. On annonce que des démarches officieuses vont être faites par la Hollande auprès du gouvernement français, en vue de reprendre les négociations relatives au renouvellement du traité de commerce.

La manifestation de la Chambre des Etats-Unis. La Chambre des députés de Washington a adopté une résolution déplorant la mort de Garibaldi et exprimant la sympathie des Etats-Unis pour son œuvre.

Les notes d'argent du roi de Suède. Hier la colonie suédo-norvégienne a célébré au Grand-Hôtel, à Paris, en un banquet présidé par S. E. M. Sjöberg, ambassadeur, les notes d'argent du roi de Suède.

Le rappel de Mgr Czacki. Le soir public un article disant que Mgr Czacki serait rappelé, parce que le «Saint-Père» avait promis de le nommer à divers évêchés, qui se plaiginaient du silence gardé par le Noncé, à l'époque de l'exécution des décrets.

Léon XIII aurait dit alors que Mgr Czacki se rait rappelé lorsque l'irritation serait calmée.

Le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts vient d'adresser aux recteurs une circulaire où il les informe que, par arrêté du 3 juin, il a fixé au mercredi 12 juillet l'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de licence dans les Facultés des sciences et des lettres.

Elections législatives. Les collèges électoraux de Civray et de la 2e circonscription de Poitiers sont convoqués pour le 2 juillet, à l'effet d'élire chacun un député.

Charles Lullier en prison. Hier, Charles Lullier s'est constitué prisonnier. Il doit purger les deux mois de prison auxquels il est condamné par le tribunal correctionnel de Poitiers. Il a été écroué à Sainte-Pélagie, où il suivra le traitement des détenus ordinaires.

Mort d'un député. On annonce la mort de M. Viatier, député républicain de la 3e circonscription de la Seine. M. Viatier avait été élu au 21 avril de l'année dernière, en remplacement de M. Pâtissier.

Un nouveau journal bonapartiste. Un journal politique et quotidien, à 10 cent., qui représentera spécialement une politique attitudinaire au point de vue bonapartiste, pour titre: «Le Patriote français», publiera un numéro spécimen dans quelques jours.

L'ambassadeur d'Italie à Paris. La Correspondance politique confirme la nouvelle que le chevalier Nigra, ambassadeur d'Italie à Saint-Pétersbourg, a refusé l'ambassade de Paris, désirant rester à son poste en Italie.

Echange de bons procédés séparates. MM. Borriglione et Chiris, le premier député, le second, sénateur des Alpes-Maritimes, viennent de conclure un accord séparé, en vertu duquel le produit sera consacré à élever à Nice une statue à Garibaldi.

L'affaire du Quartier Latin au Conseil Municipal. Paris, 7 juin. M. Camesseca assistera aujourd'hui à la séance du Conseil municipal pour y répondre à l'interpellation relative aux troubles du quartier Latin.

ÉTRANGER

Les obsèques de Garibaldi. La Maddalena, 8 juin. L'encadrement est étonnant. Les bateaux à vapeur relâchent ici de petits bateaux trans portant les voyageurs à Capraera.

Un notari a reçu très courtoisement les correspondants de journaux, mais il a refusé tout d'abord de laisser voir le corps de son père. Seuls les docteurs Prandina et Bizzoni ont été admis.

Aujourd'hui, les représentants de la presse ont pu visiter la chambre mortuaire, tout encombrée de fleurs. Elle est rasée telle qu'elle était au moment du décès. Garibaldi est étendu sur le petit lit de fer. La tête très élevée et très éclairée, fait face à la grande fenêtre qui regarde la mer. La figure est calme; les membres sont d'une maigreur inimaginable.